

## Les conventions collectives dans le Québec

Gérard Tremblay

Volume 4, Number 4, December 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023452ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023452ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Tremblay, G. (1948). Les conventions collectives dans le Québec. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 4(4), 31–31. <https://doi.org/10.7202/1023452ar>

# Bulletin des relations industrielles

Volume 4, numéro 4

QUÉBEC

Décembre 1948

Publié par le

Département des relations industrielles,  
Faculté des sciences sociales,  
Université Laval.

GEORGES-HENRI LÉVESQUE, o.p., doyen  
GÉRARD TREMBLAY, directeur  
GÉRARD DION, sous-directeur  
JEAN GAGNÉ, secrétaire  
CHARLES BÉLANGER, administrateur

Le Bulletin paraît mensuellement de septembre à juin (dix numéros par année).  
Abonnement annuel: Canada: \$1.50; étranger: \$2.00. Vingt-cinq cents le numéro.

Publication répertoriée dans le  
"Canadian Index".

Adressez toute correspondance  
au secrétaire de rédaction  
GÉRARD DION  
2, rue de l'Université, Québec.

Bulletin des relations industrielles

Volume 4, numéro 4 décembre 1948

## Sommaire

Les conventions collectives dans le Québec .....	31
L'Université Laval et les relations industrielles Gérard DION .....	32
L'avenir de la Loi de la convention collective .....	34
Mouvement des salaires minima dans l'industrie du bâtiment Gérard Roy .....	36
Les relations industrielles dans l'usine organisée W.E. CURRY .....	38

## Collaborateurs

- BANCROFT, (Madame) M.-T., Traductrice du Bulletin.
- CURRY, W.E., Officier de relations industrielles, Dominion Electrohome Industries Limited, Kitchener, Ontario.
- DION, Gérard, L.Th., L.Phil., M.Sc.Soc., professeur, sous-directeur, Département des relations industrielles, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- ROY, Gérard, Chef de section, Service des conventions collectives de travail, Ministère du Travail de la Province de Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des postes,  
Ottawa, Canada.

## LES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LE QUÉBEC

Les statistiques fournies par le ministère du Travail de la province de Québec indiquent qu'au cours de l'année fiscale, soit du 1er avril 1947 au 31 mars 1948, un total de 676 conventions collectives couvrant 158,317 salariés ont été déposées à la Commission de relations ouvrières conformément à la loi.

Voici les statistiques qui intéressent chaque groupe d'organisations:

1° *Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.* 262 conventions couvrant 59,598 salariés.

Sur les 262 conventions, 209 ont été conclues directement par les parties; 53 à la suite de l'intervention d'un conciliateur et 16 à la suite d'une sentence arbitrale.

2° *Congrès des Métiers et du Travail.* 190 conventions couvrant 44,416 salariés.

Sur les 190 conventions, 143 ont été conclues directement par les parties; 45 à la suite de l'intervention d'un conciliateur et 30 à la suite d'une sentence arbitrale.

3° *Congrès canadien du Travail.* 93 conventions couvrant 20,554 salariés.

Sur les 93 conventions, 64 ont été conclues directement par les parties; 28 à la suite de l'intervention d'un conciliateur et 20 à la suite d'une sentence arbitrale.

4° *Syndicats indépendants.*

a) *incorporés:* 75 conventions couvrant 25,550 salariés.

Sur les 75 conventions, 63 ont été conclues directement par les parties; 11 à la suite de l'intervention d'un conciliateur et 7 à la suite d'une sentence arbitrale.

b) *non incorporés:* 57 conventions couvrant 8,199 salariés.

Sur les 57 conventions, 45 ont été conclues directement par les parties; 12 à la suite de l'intervention d'un conciliateur et 6 à la suite d'une sentence arbitrale.

Si aux conventions déposées, après défalcation du nombre des conventions dénoncées ou terminées, on ajoute les conventions qui, déposées antérieurement, demeuraient en vigueur au 31 mars, on arrive au grand total de 1,136 conventions couvrant 163,548 salariés. Les statistiques sommaires pour le mois de novembre indiquent que les conventions collectives déposées dépassent maintenant 1,500 et couvrent plus de 200,000 salariés.

LA DIRECTION

Bonne et Heureuse Année